

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le sixième jour du mois d'août en l'an deux mille dix-neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE SUPPLÉANT:**  
Monsieur Jean-Pierre Ducruc

**LES CONSEILLERS (ÈRES) :**  
Gesa Wehmeyer-Laplante  
Michel Routhier  
Jean Lecours  
Guy Boucher  
Carmen Demers

Absent : Jacques Gauthier

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 2 citoyens.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 02 juillet 2019
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Démission de M. Jean-Philippe Sénéchal, assistant temporaire au préposé des activités de la polyvalente
  - Surplus accumulés – Ventilation
  - Fonds réservé - Loisirs
  - États financiers 2018 OBNL - Financement
  - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2019
  - Mandat pour la préparation d'une procédure civile devant la Cour du Québec, division des petites créances
  - Programme Réfection et Construction des Infrastructures municipales (RÉCIM)
  - Demande d'adhésion au Programme de réhabilitation de l'environnement
  - Financement temporaire au Programme de réhabilitation de l'environnement

Règlement n° 610-2019 à l'effet de déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats aux fins d'abroger les règlements numéros 556-2016 et 558-2016

  - Adoption

Règlements d'emprunts numéros 385-2007, 396-2007, 414-2008 et 428-2009

  - Soumissions pour l'émission de billets
  - Concordance et courte échéance
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Mandat d'un vérificateur à l'exercice financier 2019

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

  - Décompte progressif n° 7 (Le Groupe Drumco Construction inc.)
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Règlement d'emprunt n° 611-2019 décrétant des travaux d'agrandissement de la caserne incendie et du stationnement ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés
  - Adoption

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

### 6) Voirie

Règlement d'emprunt n° 609-2019 - Dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)

Réfection rue Legendre (section des Saules)

- Soumission(s) et octroi de contrat – Modification
- Mandat contrôle qualitatif des matériaux (SNC- Lavalin GEM Québec inc.)

Pointe-Platon – Réfection d'un ponceau

- Décompte progressif n° 2 (Construction Lemay inc.)

Rapiéçage mécanique des voies de circulation

- Décompte progressif n° 1 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)

Traverse d'écouler

- Demande d'un ajout à l'intersection des rues Principale et Laflamme

Rue Hamel

- Promesse d'achat d'une partie du lot n° 3 592 598

### 7) Hygiène du milieu

Mandat expertise hydrogéologique

- Honoraires professionnels n° 6 (Arrakis Consultants inc.)

### 8) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2019

Dérogation mineure

- Dossier M. Alain Leclerc et Mme Karine Brousseau, lot 4 778 278

Projet de développement du lot 5 079 748

- Demande d'appui

### 9) Varia

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

- Demande d'autorisation

Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière

- Demande d'autorisation

Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2019

Bureau d'écologie appliquée (BEA)

- Demande d'appui au projet d'amélioration et de préservation de l'intégrité écologique du marais de Saint-Antoine-De-Tilly et de l'anse de Sainte-Croix

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

208-2019

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé de modifier le point 9 du Bureau d'écologie appliquée (BEA) « Demande d'appui au projet d'amélioration et de préservation de l'intégrité écologique du marais de Saint-Antoine-De-Tilly » par « Demande d'appui au projet d'amélioration et de préservation de l'intégrité écologique du marais de Saint-Antoine-De-Tilly et de l'anse de Sainte-Croix ».

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en tenant compte de la modification proposée.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

209-2019

**PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2019**

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 02 juillet 2019 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX**

210-2019

**COMPTES À PAYER**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**MUNICIPALITÉ**

**SALAIRES DE JUILLET 2019**

SALAIRES BRUT DU 23 JUIIN AU 27 JUILLET 2019	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	23 500.24
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	48 282.52
	AVANTAGES SOCIAUX	11 160.31
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>82 943.07</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUILLET 2019**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>82 943.07</b>

**COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2019 – RATIFICATION**

<b>CARQUEST CANADA LTEE</b>	<b>114.38</b>	
241400521 ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	104.72	HUILE, GANTS & PINCE
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	9.66	PIÈCE POUR RÉSERVOIR À EAU ARROSAGE DES FLEURS
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>272.00</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	272.00	REMISE JUIN 2019
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>	<b>4 708.23</b>	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	4 708.23	SERVICE D'URBANISME DU 27-05-2019 AU 18-06-2019
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>	<b>220.50</b>	
219000494 COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	220.50	MISE À JOUR RÉGLEMENT MUNICIPAL 2019
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>	<b>1 096.02</b>	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	47.30	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	46.01	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.69	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	18.55	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	57.75	ESSENCE INCENDIE
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.79	DIESEL KUBOTA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	24.00	ESSENCE VTT
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.50	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	60.02	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	113.75	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	61.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	113.76	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	58.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	110.00	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	123.50	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	-8.22	ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>10 497.03</b>	
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	44.07	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
222000681 CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	382.38	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
232000681 ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	452.73	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
270121681 ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	191.83	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
241400681 ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	381.02	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 190.63	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2019
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 902.02	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2019
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	48.55	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE MAI & JUIN 2019
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE MAI & JUIN 2019
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	149.02	SERVICE JUIN 2019
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 299.03	SERVICE MAI & JUIN 2019
241502681 ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	30.78	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2019
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 483.62	SERVICE JUIN & JUILLET 2019
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 115.50	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2019
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 783.99	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2019
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>	<b>1 544.13</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 544.13	POLICE NO. 48842 JUILLET 2019
<b>LES ENTREPRISES D. AUBIN &amp; FILS</b>	<b>2 468.71</b>	
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	229.66	PELOUSES 2019 2/5
241200522 ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	90.06	PELOUSES 2019 2/5
241301522 ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	60.04	PELOUSES 2019 2/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 598.62	PELOUSES 2019 2/5
222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	52.54	PELOUSES 2019 2/5
241501522 TER. S/LECLERC LAFLEUR BATEAU	37.01	PELOUSES 2019 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	39.02	PELOUSES 2019 2/5
241400522 ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	31.53	PELOUSES 2019 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	189.14	PELOUSES 2019 2/5
232000521 ENTR. RÉPAR. - VOIRIE	66.04	PELOUSES 2019 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	75.05	PELOUSES 2019 2/5

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>15 122.74</b>	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 314.02	QUOTE-PART 2019 ÉVALUATION FONCIÈRE 7/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 808.72	QUOTE-PART 2019 ENFOUISSEMENT SANITAIRE 7/12
<b>MARC CORBIN</b>		<b>500.00</b>	
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT GARANTIE DE BRANCHEMENT
<b>MEDIA QMI INC. LE JOURNAL DE QUÉBEC</b>		<b>1 356.60</b>	
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	1 356.60	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI
<b>MÉTIVIER JEAN</b>		<b>500.00</b>	
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT GARANTIE DE BRANCHEMENT
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>22 030.42</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 307.43	REMISE JUIN 2019
5513825000	ROAP A PAYER	1 200.80	REMISE JUIN 2019
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	3 515.90	REMISE JUIN 2019
5513850000	R.R.Q. A PAYER	6 622.70	REMISE JUIN 2019
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	3 045.00	REMISE JUIN 2019
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	6 338.59	REMISE JUIN 2019
<b>PAGES JAUNES</b>		<b>136.72</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	136.72	SERVICE JUILLET 2019
<b>POSTES CANADA</b>		<b>171.54</b>	
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	57.18	AVIS NO 274
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	114.36	AVIS NO 274
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>104.13</b>	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	9.20	ANCRAGES BÉTON (4) & PINCEAUX (3)
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	22.97	GARDE THERMOSTAT
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	10.03	TUYAUX ASPIRATEUR (2) & APPRÊT
241200660	PRODUITS D'ENTR. - U/EAU POTAB	19.52	POUBELLE EXTÉRIEURE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	31.00	LANCE D'ARROSAGE & ADAPTEUR
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	11.41	BOIS POUR RÉPARATION ESTRADES TERRAIN SOCCER
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>9 909.76</b>	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 667.44	REMISE JUIN 2019
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	2 545.00	REMISE JUIN 2019
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	5 697.32	REMISE JUIN 2019
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>996.58</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	181.84	SERVICE JUIN 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE JUILLET 2019
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE JUILLET 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.45	SERVICE JUILLET 2019
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.46	SERVICE JUILLET 2019
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE JUILLET 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	223.11	SERVICE JUILLET 2019
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.45	SERVICE JUILLET 2019
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	-3.01	SERVICE JUILLET 2019
<b>TELU MOBILITE</b>		<b>263.14</b>	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	6.34	SERVICE JUILLET 2019
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE JUILLET 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE JUILLET 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.13	SERVICE JUILLET 2019
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUILLET 2019
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53	SERVICE JUILLET 2019
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE JUILLET 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE JUILLET 2019
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE JUILLET 2019
<b>VIDEOTRON LTEE</b>		<b>5 644.26</b>	
2303000722	POSTE INC- ENTR & AMELIORATION	5 644.26	DÉPLACEMENT LIGNE INTERNET AGRANDISSEMENT CASERNE INCENDIE
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>209.15</b>	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE AOÛT 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE AOÛT 2019
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE AOÛT 2019
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE AOÛT 2019
<b>TOTAL : 77 866.04</b>			

## COMPTES À PAYER DE JUILLET 2019

<b>9235-0669 QUÉBEC INC.</b>		<b>986.51</b>	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	484.64	LOCATION SYSTÈME DE CASCADE ET RECHARGE DE BOUTEILLE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	501.87	RECHARGE DE BOUTEILLE
<b>ACKLANDS-GRAINGER INC.</b>		<b>1 468.75</b>	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	1 468.75	RÉPARATION DÉTECTEUR À GAZ
<b>AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR</b>		<b>25.00</b>	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	25.00	RENOUVELLEMENT 2019
<b>ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.</b>		<b>18 108.56</b>	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	18 108.56	REMPACEMENT POMPE DU PUIT NO.1
<b>ATELIER GENYTECH INC.</b>		<b>3 109.11</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	167.46	INSPECTION ANNUELLE CAMION INCENDIE # 411
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	167.46	INSPECTION ANNUELLE CAMION INCENDIE # 911
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	167.46	INSPECTION ANNUELLE CAMION INCENDIE # 711
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	514.23	ENTRETIEN CAMION INCENDIE #911 (HUILE, FILTRES & FREINS)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	604.20	ENTRETIEN CAMION INCENDIE #411 (HUILE, FILTRES & FREINS)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	836.70	ENTRETIEN CAMION INCENDIE # 711 (REPLACER FUSIBLES, BATTERIE & CHARGEUR)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	651.60	ENTRETIEN CAMION INCENDIE # 711 (HUILE, FILTRES & FREINS)
<b>AUBERT &amp; MAROIS</b>		<b>149.47</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	149.47	TÊTE PUISARD POUR STATIONNEMENT PAVILLON
<b>BIONEST</b>		<b>1 704.54</b>	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	284.09	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 136.36	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	284.09	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
<b>BRAULT MAXTECH INC.</b>		<b>1 274.79</b>	
241400521	ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	1 274.79	INSPECTION DEGRILLEUR
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>740.33</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	20.55	TAMPON ENCREUR, RUBAN ADHÉSIF & PAPIER PHOTOCOPIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	115.05	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	14.82	PAPIER PHOTOCOPIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	121.18	SOURIS SANS FIL & PAPIER PHOTOCOPIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	194.30	TAMBOUR POUR IMPRIMANTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	37.93	SOURIS SANS FIL
261000670	URBANISME - PAPETERIES	37.93	SOURIS SANS FIL
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	61.24	CAHIER, AGENDA (2) & RELIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	111.39	PERFORATRICE, CHEMISES & ÉTIQUETTES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	10.99	RELIEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	14.95	AGENDA
<b>C.A.D. CONTRÔLE ANIMAUX DOMESTIQUES</b>		<b>931.29</b>	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	931.29	FRAIS CHATS ERRANTS (6)
<b>C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE</b>		<b>586.37</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	586.37	FRAIS MODULE DE BASE DU 01-07 AU 30-09-2019
<b>C.A.U.C.A. SERVICE PIRÉPONDANTS</b>		<b>241.45</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	241.45	FRAIS MODULE DE BASE DU 01-07 AU 30-09-2019
<b>CAMPING LAC GEORGES</b>		<b>640.18</b>	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	640.18	SORTIE LAC GEORGES T/JEUX (10-07-2019)
<b>CAM-TRAC BERNIERES INC.</b>		<b>3 221.38</b>	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	3 221.38	RÉPARATION FOURCHETTE & MAINTENANCE (400 HEURES) KUBOTA

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

<b>CARQUEST CANADA LTEE</b>		<b>44.45</b>	
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	44.45	HUILE & FILTRE POUR SAVANA
<b>CENTRE CULTUREL &amp; SPORTIF DE</b>		<b>150 000.00</b>	
270130959	PART. FINANC. - DEFICIT C/CULT	150 000.00	PARTICIPATION FINANCIÈRE 2019
<b>DICOM EXPRESS</b>		<b>46.02</b>	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	11.86	FRAIS TRANSPORT PIÈCE POUR LANCE-INCENDIE
241500322	FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	12.32	FRAIS TRANSPORT ÉCHANTILLONS TRAITEMENT D'ODEURS
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	11.36	FRAIS TRANSPORT DÉTECTEUR À GAZ
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	10.48	FRAIS TRANSPORT RÉACTIFS TESTS D'EAU
<b>DISTNET INC.</b>		<b>9 303.02</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	1 349.41	DÉBOUCHER TOILETTES DE L'ABRI
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 202.90	NETTOYAGE PONCEAU CHEMIN PETIT-VILLAGE
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	1 098.01	NETTOYAGE FOND DU DEGRILLEUR
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	1 023.28	NETTOYAGE STATION DE POMPAGE
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	4 629.42	POMPER LE DÉCANTEUR & LA FOSSE
<b>ECO VERDURE</b>		<b>1 045.93</b>	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	398.04	ENGRAIS GRANULAIRE T/MINI-SOCCER 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	444.48	ENGRAIS GRANULAIRE T/SOCCER ÉCLAIRÉ 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	203.41	ENGRAIS GRANULAIRE T/BALLE 2/3
<b>EUROFINS ENVIRONEX</b>		<b>165.45</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	165.45	ANALYSE D'EAU
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>5 738.99</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	912.33	TRAVAUX BORNE FONTAINE (4E RANG)
222001521	ENTR. & REP. - BORNE FONTAINE	786.43	TRAVAUX BORNE FONTAINE (RUE LAURIER)
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	255.82	BRIS D'EAU (CÔTE DU BATEAU)
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	1 862.03	TRAVAUX (ROUTES DEMERS & NICOLAS)
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	1 112.96	TRAVAUX STATIONNEMENT PAVILLON
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	809.42	DÉBOUSSAILLAGE
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>382.86</b>	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	34.50	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.00	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	26.38	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	32.08	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	60.27	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	46.34	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	51.01	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	82.66	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.38	ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>FLORALIES JOUVENCE</b>		<b>102.74</b>	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	102.74	FLEURS C/EMBELLISSEMENT
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>48.00</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	48.00	AVIS DE MUTATION
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>35 399.51</b>	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	163.69	REMPLACEMENT BAC VERT BRISÉ (CÔTE DES BOULEAUX)
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	10 643.95	SERVICE MAI 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	10 187.01	SERVICE MAI 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-681.43	CRÉDIT FACTURE # 450326
270150446	VIDANGES - PARC J. G. FOURNIER	293.17	SERVICE JUIN 2019
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 770.88	SERVICE JUIN 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 022.24	SERVICE JUIN 2019
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>408.16</b>	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	408.16	REMPLENER LUMIÈRE (COIN POUJIOT & BOUFFARD)
<b>HÉLÈNE POULIN PETITE CAISSE</b>		<b>234.13</b>	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	82.69	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	70.97	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	80.47	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
<b>IMPRESSIONNE/MOI &amp; A.I.G.G.</b>		<b>500.13</b>	
2307000726	AMEUBLE.EQUIP. BUREAU URBANISME	500.13	PORTABLE SERVICE URBANISME
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>172.46</b>	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	172.46	ENVELOPPES
<b>JACQUES GAUTHIER</b>		<b>154.00</b>	
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	154.00	FRAIS CONTESTATION DOSSIER FACTURES IMPAYÉES
<b>JEUX GONFLABLES DE LA CAPITALE</b>		<b>538.94</b>	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	538.94	LOCATION JEUX GONFLABLES T/JEUX 16-08-2019
<b>KATAG</b>		<b>689.64</b>	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	689.64	ACTIVITÉ SPÉCIALE KATAG T/JEUX 3-07-2019
<b>LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC</b>		<b>1 000.00</b>	
219000995	RECLAMATION DOMMAGES & INTERET	1 000.00	FRANCHISE RÉCLAMATION DOSSIER (6331, PRINCIPALE)
<b>L'ABEL ARMOIRE INC.</b>		<b>804.83</b>	
270125681	ELECTRICITE S/QUILLES	804.83	COMPTOIR EN STRATIFIÉ SALON DE QUILLES
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>4 399.39</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	4 399.39	TRAVAUX STATIONNEMENT PAVILLON
<b>LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN</b>		<b>717.44</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	717.44	RÉPARATION PAVAGE (4E RANG OUEST)
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>16 839.24</b>	
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	5 714.26	ENLEVER LES SOUCHES (PARC DES FINISSANTS & DES NAISSANCES)
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	6 438.60	AMÉNAGEMENT DU TERRAIN (PARC DES FINISSANTS & DES NAISSANCES)
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	3 161.81	DÉCHQUETER LES BRANCHES (PARC DES FINISSANTS & DES NAISSANCES)
2304024721	SITE NAISSANCES ET FINISSANTS	1 524.57	TRAVAUX (PARC DES FINISSANTS & DES NAISSANCES)
<b>LES PITTS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.</b>		<b>208.29</b>	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	57.37	LISSE POUR CARRIOLE POMPIERS
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	16.04	MONOFILAMENT POUR TAILLE-BORDURE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	134.88	RÉPARATION SCIE À BÉTON
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>395.17</b>	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	168.79	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	28.30	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	198.08	ACHATS VOLUMES
<b>LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.</b>		<b>234.95</b>	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	234.95	LOCALISER ENTRÉE D'EAU (RUE PRINCIPALE)
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>300.00</b>	
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	300.00	BARILS RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE
<b>MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.-SEAO</b>		<b>72.42</b>	
2304003721	RECONST.VOIRIE GEN. S./URBAIN	72.42	PUBLICATION SEAO
<b>MEUNERIE GERARD SOUCY INC.</b>		<b>89.39</b>	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	34.49	FRAIS DE PESÉE (FER)
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	54.90	SEMENCE STATIONNEMENT PAVILLON
<b>MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.</b>		<b>2 958.30</b>	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 276.79	HON. PROF. DOSSIER ACCÈS À L'INFORMATION
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	776.08	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	905.43	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
<b>MUNICIPALITÉ SAINT-APOLLINAIRE</b>		<b>1 942.25</b>	
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	867.75	FRAIS DE FORMATION POMPIER (1)
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 074.50	FRAIS DE FORMATION POMPIER (1)
<b>MUNICIPALITE ST-EDOUARD</b>		<b>377.05</b>	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	377.05	ENTRAIDE INCENDIE DU 7-07-2017 (4E RANG OUEST)
<b>PEINTURE LIGNES PLUS</b>		<b>712.85</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	666.86	LIGNAGE DES RUES
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	45.99	LIGNAGE POUR PORTES CASERNE
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>		<b>7 048.14</b>	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	206.65	CONTRAT D'ENTRETIEN JUILLET À DÉCEMBRE 2019 (ACCÈS CITÉ LOISIRS PAIEMENT EN LIGNE)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	117.17	RÈGUS
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	366.77	CHÈQUES
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	5 260.11	FORMATION MISE EN ROUTE (ACCÈS CITÉ LOISIRS) 18 & 19 JUIN 2019
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	278.24	FORMATION À DISTANCE 28-06-2019 LOGICIEL VOILÀ
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	560.51	FORMATION MISE EN ROUTE À DISTANCE (ACCÈS CITÉ LOISIRS)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	258.69	CONFIGURATION PASSERELLE INFORMATIQUE
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>46.41</b>	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	46.41	PAPIERS MOUCHOIRS & CAFÉ
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>2 414.48</b>	
2308011721	MOD,CONV SYSTEME RÉFRIGÉRATION	2 414.48	TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES TUYAUTERIE CHAUFFE-EAU MODIFICATION RÉFRIGÉRATION CENTRE CULTUREL

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>1 769.14</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	72.28	TEINTURE, PINCEAU & NETTOYEUR
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	59.72	PISTOLET D'ARROSAGE, BOYAU & ARROSOIR
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	108.11	TRAVAUX STATIONNEMENT DU PAVILLON
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	581.82	ASPHALTE FROIDE
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	287.38	TRAVAUX STATIONNEMENT DU PAVILLON
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-28.74	CRÉDIT PALETTE (1)
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	230.61	TRAVAUX STATIONNEMENT DU PAVILLON
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	137.88	CHLORURE CALCIUM (4)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	18.14	AFFICHES TERRAINS À VENDRE (RUES DU BATEAU & DEMERS)
			ENSEIGNE HALTE VÉLO
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	19.69	PERCEUSE
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	68.92	RÉSERVOIR À EAU
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	4.12	SUPPORT À VÉLO HALTE ROUTIÈRE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	8.03	TABLE PARC DÉTENTE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	57.48	TRAVAUX STATIONNEMENT DU PAVILLON
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	143.70	
<b>RAY-CAR</b>		<b>1 036.62</b>	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	360.39	BRIS D'AQUEDUC (RUES HAMEL, BOURQUE & LEMAY)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	212.60	BRIS D'AQUEDUC (RUES HAMEL, BOURQUE & LEMAY)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	30.16	BRIS D'AQUEDUC (RUES HAMEL, BOURQUE & LEMAY)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	214.50	BRIS D'AQUEDUC (RUES HAMEL, BOURQUE & LEMAY)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	218.97	BRIS D'AQUEDUC (RUES HAMEL, BOURQUE & LEMAY)
<b>REAL HUOT INC.</b>		<b>6 030.49</b>	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T/J.	619.17	PIÈCES PUISARD PAVILLON
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	479.02	PIÈCES D'AQUEDUC
222001521	ENTR. & REP. - BORNE FONTAINE	4 863.54	ACHAT BORNE FONTAINE (RUE LAURIER)
222001521	ENTR. & REP. - BORNE FONTAINE	68.76	RÉPARATION BORNE FONTAINE (RUE LAURIER)
<b>RESTO-BAR LE CUBE</b>		<b>276.30</b>	
222000310	DÉPLACEMENT & REPRE. - INCENDIE	132.00	REPAS INCENDIE DU 7-07-2019 (4E RANG OUEST)
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	144.30	SOUPER PIZZA T/JEUX DU 18-07-2019
<b>SANI-JOHN INC.</b>		<b>597.84</b>	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	298.92	LOCATION TOILETTE (PARC DÉTENTE)
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	298.92	LOCATION TOILETTE (PARC GÉRARD-CHABOT)
<b>SERRES LAMBERT ENR.</b>		<b>7 439.48</b>	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	7 122.91	TERRE, ENGRAIS & FLEURS C/EMBELLISSMENT
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	316.57	FLEURS C/EMBELLISSMENT
<b>SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.</b>		<b>783.14</b>	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	783.14	FORFAIT JUILLET À DÉCEMBRE 2019
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>39.81</b>	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	6.88	SAVON À MAIN
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.98	CRÈME À CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	20.97	CAFÉ & CRÈME À CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.98	CRÈME À CAFÉ
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>589.82</b>	
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.18	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.19	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
213000451	LOCATION ALARME - ADMINISTRAT.	55.19	SERVICE JUILLET À SEPTEMBRE 2019
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	64.68	ENTRETIEN SYSTEME D'ALARME
259000451	LOCATION ALARME PAVILLON	64.67	ENTRETIEN SYSTEME D'ALARME
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	64.67	ENTRETIEN SYSTEME D'ALARME
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	64.67	ENTRETIEN SYSTEME D'ALARME
<b>TELUUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>120.36</b>	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.36	SERVICE JUILLET 2019
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>		<b>670.80</b>	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	670.80	PHOTOCOPIES DU 11-06 AU 10-07-2019
<b>TRANSPORT LOTBINIERE INC.</b>		<b>252.95</b>	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	252.95	TRANSPORT SORTIE T/JEUX LAC GEORGES 10-07-2019
<b>TRANSPORT TILLY INC.</b>		<b>431.15</b>	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	431.15	TRANSPORT SORTIE T/JEUX WOODOOLIPARC 17-07-2019
<b>VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.</b>		<b>601.07</b>	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	601.07	RÉACTIF POUR ANALYSE & BÉCHER
<b>WOODOOLIPARC</b>		<b>1 324.51</b>	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	1 324.51	SORTIE T/JEUX WOODOOLIPARC 17-07-2019
<b>TOTAL : 300 686.24</b>			

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 09-2019

211-2019

#### DÉMISSION DE M. JEAN-PHILIPPE SÉNÉCHAL, ASSISTANT TEMPORAIRE AU PRÉPOSÉ DES ACTIVITÉS DE LA POLYVALENTE

Monsieur Jean-Pierre Ducruc annonce la démission à compter du 05 juillet 2019 de monsieur Jean-Philippe Sénéchal, à titre d'assistant temporaire au préposé des activités de la polyvalente depuis le 09 janvier 2017 ainsi que pour la gestion de l'ouverture et fermeture de la salle du Pavillon de services.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Jean-Philippe Sénéchal et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

212-2019

#### SURPLUS ACCUMULÉS - VENTILATION

**ATTENDU QUE** le dépôt des états financiers au 31 décembre 2018 indique un surplus d'exercice de 608 653 \$ avant les affectations à l'exercice financier 2019 et les fonds réservés;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la répartition suivante relativement au partage des surplus :

	<u>01/01/2018</u>	<u>31/12/18</u>	<u>Affectations 2019</u>	<u>01/01/19</u>
• Eau/Égout secteur urbain :	635 735 \$	581 831 \$	78 584 \$	503 247 \$
• Dette urbaine & voirie :	203 680 \$	206 198 \$	0 \$	206 198 \$
• Surplus accumulé général :	1 111 035 \$	992 592 \$	367 873 \$	624 719 \$



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

**ATTENDU QUE** malgré des rappels effectués à M. Lemay, encore aucun paiement n'a été reçu;

**ATTENDU QU'**il est requis pour le Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc. d'engager une procédure civile devant la Cour du Québec, division des petites créances, pour le recouvrement de deux factures impayées au montant de 2 989,99 \$;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de mandater la firme Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. afin de préparer les procédures appropriées devant cette Cour pour lesquelles des honoraires ne seront pas supérieurs à 1 000 \$, plus déboursés et les taxes applicables;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de mandater la firme Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. pour préparer les procédures appropriées devant la Cour du Québec, division des petites créances, pour recouvrer les sommes dues à Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc. et pour lesquelles des honoraires ne seront pas supérieurs à 1 000 \$, plus déboursés et les taxes applicables.

217-2019

### **PROGRAMME RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance du Guide du Programme Réfection et Construction des Infrastructures municipales (RÉCIM) et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de la Municipalité autorise le dépôt de la demande d'aide financière au Programme RÉCIM, volet 1 « Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire » pour le projet d'agrandissement de la caserne incendie;

**ATTENDU QUE** la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

**ATTENDU QUE** la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

**ATTENDU QUE** la Municipalité désigne madame France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs à son projet;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Réfection et Construction des Infrastructures municipales, volet 1.

218-2019

### **DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**ATTENDU** la réception de trois demandes d'adhésion conformes à la réglementation au Programme de réhabilitation de l'environnement de la municipalité;

**ATTENDU QU'**un montant de 400 000 \$ a été attribué à ce programme;

**ATTENDU QUE** jusqu'à maintenant, aucun montant n'a été versé;

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser le montant admissible au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'il a été demandé.

- Lot 3 591 383, 20 000,00 \$.
- Lot 3 591 774, 20 000,00 \$.
- Lot 3 591 775, 18 606,40 \$.

219-2019

### **FINANCEMENT TEMPORAIRE AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est en droit d'exiger de certains propriétaires la mise aux normes de leur immeuble en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté par le règlement numéro 604-2019 un programme de réhabilitation de l'environnement et a accordé une aide financière pour les travaux de mise aux normes et que lesdits travaux sont maintenant en cours;

**ATTENDU QUE** le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est de 400 000 \$;

**ATTENDU QUE** nous avons besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

**ATTENDU QUE** l'article 1093 du Code municipal du Québec nous autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès de la Banque Nationale du Canada selon la progression des déboursés à effectuer.

### **RÈGLEMENT N° 610-2019 À L'EFFET DE DÉLÉGUER À TOUT FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AUX FINS D'ABROGER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 556-2016 ET 558-2016**

220-2019

#### **ADOPTION**

**ATTENDU QUE** le conseil peut faire, amender ou abroger des règlements pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la municipalité de Sainte-Croix suivant l'article 961.1 du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** les règlements numéros 556-2016 et 558-2016 régissent déjà les délégations de pouvoir afin d'autoriser des dépenses et de passer des contrats à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité;

**ATTENDU QUE** les délégations de pouvoir autorisées par ces règlements ne correspondent plus aux besoins de l'administration présente et doivent être révisées;

**ATTENDU QUE** le présent règlement abroge les règlements numéros 556-2016 et 558-2016;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le deuxième jour du mois de juillet 2019 le projet de règlement numéro 610-2019;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le deuxième jour du mois de juillet 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours**

**APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement numéro 610-2019 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

**QUE** le règlement numéro 610-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 610-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

### **RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS NUMÉROS 385-2007, 396-2007, 414-2008 ET 428-2009**

221-2019

#### **SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Croix a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 août 2019, au montant de 841 000 \$;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

### 1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

117 600 \$	2,05000 %	2020
120 600 \$	2,05000 %	2021
123 700 \$	2,10000 %	2022
127 000 \$	2,15000 %	2023
352 100 \$	2,25000 %	2024

Prix : 98,95800

Coût réel : 2,49910 %

### 2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

117 600 \$	2,63000 %	2020
120 600 \$	2,63000 %	2021
123 700 \$	2,63000 %	2022
127 000 \$	2,63000 %	2023
352 100 \$	2,63000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,63000 %

### 3 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIERE

117 600 \$	2,78000 %	2020
120 600 \$	2,78000 %	2021
123 700 \$	2,78000 %	2022
127 000 \$	2,78000 %	2023
352 100 \$	2,78000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,78000 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**IL** est proposé Jean Lecours, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 13 août 2019 au montant de 841 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 385-2007, 396-2007, 414-2008 et 428-2009. Ces billets sont émis au prix de 98,95800 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

222-2019

### CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billets pour un montant total de 841 000 \$ qui sera réalisé le 13 août 2019, réparti comme suit :

- Règlement d'emprunt numéro 385-2007 pour un montant de 417 900 \$
- Règlement d'emprunt numéro 396-2007 pour un montant de 234 100 \$
- Règlement d'emprunt numéro 414-2008 pour un montant de 64 800 \$
- Règlement d'emprunt numéro 428-2009 pour un montant de 124 200 \$

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 385-2007, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Croix avait le 12 août 2019, un emprunt au montant de 841 000 \$, sur un emprunt original de 1 518 500 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 385-2007, 396-2007, 414-2008 et 428-2009;

**ATTENDU QUE**, en date du 12 août 2019, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

**ATTENDU QUE** l'emprunt par billets qui sera réalisé le 13 août 2019 inclut les montants requis pour ce refinancement;

**ATTENDU QU'**en conséquence et conformément au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 385-2007, 396-2007, 414-2008 et 428-2009;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours**

**APPUYÉ PAR : Michel Routhier**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 13 août 2019;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 février et le 13 août de chaque année;
- les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	117 600 \$
2021.	120 600 \$
2022.	123 700 \$
2023.	127 000 \$
2024.	130 000 \$ (à payer en 2024)
2024.	222 100 \$ (à renouveler)

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 385-2007 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 août 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**QUE**, compte tenu de l'emprunt par billets du 13 août 2019, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 385-2007, 396-2007, 414-2008 et 428-2009, soit prolongé de 1 jour.

### **CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

223-2019

#### **COMPTES À PAYER**

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### **CENTRE CULTUREL**

#### **SALAIRES DE JUILLET 2019**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

SALAIRES BRUTS DU 23 JUIN AU 27 JUILLET 2019	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	2 171.76
	AVANTAGES SOCIAUX	238.85
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 410.61</b>

## INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUILLET 2019

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 410.61</b>

## COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2019 – RATIFICATION

<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>10 982.97</b>	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	5 702.33	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2019
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	5 280.64	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2019
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>500.68</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	500.68	POLICE NO. 48842 JUILLET 2019
<b>LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS</b>		<b>126.09</b>	
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	126.09	PELOUSES 2019 2/5
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC</b>		<b>1 142.47</b>	
5513390000	T.V.Q. A PAYER	4 830.63	REMISE TPS ET TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2019
5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-2 039.90	REMISE TPS ET TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2019
5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-4 069.67	REMISE TPS ET TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2019
5513290000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	2 421.41	REMISE TPS ET TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2019
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>191.31</b>	
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	23.46	REMISE JUIN 2019
5513850000	R.R.Q. A PAYER	88.56	REMISE JUIN 2019
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	45.02	REMISE JUIN 2019
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	21.95	REMISE JUIN 2019
5513820000	ROAP A PAYER	12.32	REMISE JUIN 2019
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>74.40</b>	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	29.26	REMISE JUIN 2019
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	45.14	REMISE JUIN 2019
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>294.25</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE JUILLET 2019
<b>TELUS MOBILITÉ</b>		<b>58.02</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUILLET 2019
	<b>TOTAL : 13 370.19</b>		

## COMPTES À PAYER DE JUILLET 2019

<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>449.54</b>	
270131527	ACHATS/ENT.ÉQUIP. INFORMATIQUE	449.54	IMPRIMANTE
<b>GESTION PARAMÉDICAL</b>		<b>77.90</b>	
270160526	ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	77.90	IMMOBILISATEUR DE TÊTE PREMIERS SOINS
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>1 037.00</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	1 037.00	RÉPARATION LUMIÈRES STATIONNEMENT
<b>HÉLÈNE POULIN PETITE CAISSE</b>		<b>94.44</b>	
270130527	ACH./ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	94.44	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>MELIOR MEDIA</b>		<b>358.72</b>	
270125341	PUBLICITE, INFOR.,REVUES, JOUR	358.72	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>101 041.61</b>	
5513401000	PART. FINANCIERE- MUNICIPALITE	79 000.78	AJUSTEMENT DÉFICIT RÉEL 2018
270140414	SERVICES PROF.- INFORMATIQUE	1 307.69	CONTRAT ENTRETIEN INFORMATIQUE 2019
270145421	ASSURANCES	18 366.00	ASSURANCE MMQ 2019
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 194.48	ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2019
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	1 172.66	ORDURES FÉVRIER À MAI 2019
<b>POGZ</b>		<b>244.33</b>	
270140414	SERVICES PROF.- INFORMATIQUE	244.33	FORMATION 18 JUILLET 2019
<b>REGIE DES ALCOOLS, DES COURSES</b>		<b>960.00</b>	
270177499	PÉRMIS - BAR	960.00	RENOUVELLEMENT PERMIS
	<b>TOTAL : 104 263.54</b>		

224-2019

### MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR À L'EXERCICE FINANCIER 2019

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter l'offre de Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. et de leur accorder le mandat de vérification des registres du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. au 31 décembre 2019 pour le prix de 4 100 \$, en sus des taxes.

### MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

225-2019

### DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 7 (LE GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC.)

ATTENDU la résolution numéro 063-2018;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à Le Groupe Drumco Construction inc., la somme de 32 383,86 \$ relativement aux travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A selon la recommandation de Norda Stelo inc. datée du 11 juillet 2019.

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

#### RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 611-2019 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE ET DU STATIONNEMENT AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS

226-2019

#### ADOPTION

**ATTENDU QU'**il est devenu nécessaire de procéder à des travaux d'agrandissement de la caserne incendie et de son stationnement;

**ATTENDU QUE** les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

**ATTENDU QUE** le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 315 966 \$ net;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le deuxième jour du mois de juillet 2019 le projet de règlement numéro 611-2019;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le deuxième jour du mois de juillet 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Guy Boucher**

**APPUYÉ PAR : Jean Lecours**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 611-2019 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 611-2019 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 611-2019 entrera en vigueur conformément à la loi.

#### VOIRIE

#### RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 609-2019 – DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM)

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tenue du registre : le 15 juillet 2019 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.

Signature(s) au registre : 0

#### RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

---

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 19 : 37 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

---

227-2019

#### SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT - MODIFICATION

**ATTENDU** la résolution 197-2019;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019

**ATTENDU QU'**il est requis d'apporter la modification suivante :

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Transport Beurivage inc.	200 325,00 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	207 685,81 \$
➤ Construction Lemay inc.	272 146,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**ATTENDU QUE** les quantités sont à titre prévisionnelles et que le paiement sera effectué sur les quantités réellement utilisées pour la réalisation des travaux prévus au projet;

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Transport Beurivage inc. pour un montant de 200 325,00 \$, taxes en sus, pour les travaux de réfection rue Legendre (section des Saules), selon la soumission présentée, et ce conditionnellement à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

**QUE** le maire, Jacques Gauthier, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Dubuc, soient autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

---

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 19 : 39 heures.

---

228-2019

### **MANDAT CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX (SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC.)**

**ATTENDU** l'offre de service de la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. datée du 10 juillet 2019 concernant le contrôle qualitatif des matériaux relativement au projet de réfection de la rue Legendre (section des Saules) pour un montant budgétaire de 8 800,87 \$, taxes incluses;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de mandater la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc., à procéder au contrôle qualitatif des matériaux selon l'offre présentée.

**QUE** le présent mandat est conditionnel à l'obtention par la municipalité de l'autorisation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**QUE** le directeur des travaux publics doit autoriser au préalable le début des travaux.

### **POINTE-PLATON – RÉFECTION D'UN PONCEAU**

229-2019

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 131-2019;

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 20 433,59 \$, taxes incluses, concernant les travaux de réfection d'un ponceau route Pointe-Platon, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 5990, datée du 18 juillet 2019.

### **RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES VOIES DE CIRCULATION**

230-2019

### **DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique des voies de circulation, selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement du décompte

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

progressif n° 1 d'une somme de 36 348,94 \$, taxes incluses, à Les Entreprises Lévisiennes inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 24925 datée du 01 juillet 2019, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 19 mars 2019.

Une demande de subvention au ministère des Transports relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier est en attente d'acceptation.

### **TRAVERSE D'ÉCOLIER**

231-2019

### **DEMANDE D'UN AJOUT À L'INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE ET LAFLAMME**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut faire remettre aux normes la traverse d'écolier qui était située sur la rue Principale à l'intersection de la rue Laflamme;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a déjà entretenu cette traverse d'écolier dans le passé;

**CONSIDÉRANT QUE** le but est d'établir un corridor sécuritaire pour la sécurité des élèves du primaire;

**CONSIDÉRANT QU'**un brigadier est présent à cette intersection depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** la localisation de l'école primaire sise au 105 rue Laflamme;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de demander au ministère des Transports de remettre la signalisation ainsi que le marquage au sol requis pour officialiser la traverse d'écolier sur la rue Principale à l'intersection de la rue Laflamme.

### **RUE HAMEL**

232-2019

### **PROMESSE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT N° 3 592 598**

**ATTENDU QUE** la municipalité possède des services municipaux d'aqueduc et d'égouts sur un terrain qui ne lui appartient pas et qu'elle ne possède pas de servitude légale;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de régulariser la situation;

**ATTENDU** la proposition de l'Association du chemin du Soleil-Couchant pour céder une partie du lot n° 3 592 598 propriété de « Marcel St-Pierre et ALS (Association du chemin du Soleil-Couchant) » aux fins de procéder à la réfection complète des infrastructures de la rue Hamel;

**ATTENDU** la promesse d'achat signée à Sainte-Croix par les parties concernées le 26 juillet 2019, pour le prix de 1,00 \$, en sus de toutes taxes applicables;

**ATTENDU QUE** l'acheteur acquittera les frais et honoraires de l'acte de vente, de sa publication et des copies pour les parties et les créanciers hypothécaires ainsi que les frais d'arpenteur;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la promesse d'achat telle qu'intervenue entre les parties et de mandater Me Émile Brassard, notaire, à préparer l'acte de cession.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer au nom de la municipalité l'acte d'achat.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **MANDAT EXPERTISE HYDROGÉOLOGIQUE**

233-2019

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (ARRAKIS CONSULTANTS INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 107-2017;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Arrakis Consultants inc., la somme de 4 006,88 \$, taxes incluses, concernant l'expertise hydrogéologique (2<sup>e</sup> étape des travaux), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 3776 datée du 30 juin 2019.

### **AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT**

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

#### **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2019**

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 10 juillet 2019.

#### **DÉROGATION MINEURE**

234-2019

#### **DOSSIER M. ALAIN LECLERC ET MME KARINE BROUSSEAU, LOT 4 778 278**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de M. Alain Leclerc et Mme Karine Brousseau pour une dérogation mineure localisée au 101-107, rue Ernest-Blouin, Sainte-Croix, lot 4 778 278, qui vise à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal à une distance de 7,2 mètres de la ligne arrière, alors que l'article 6.1.1 du Règlement de zonage numéro 389-2007 exige une marge de recul arrière de 8 mètres.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure localisée au 101-107, rue Ernest-Blouin, lot 4 778 278, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

#### **PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU LOT 5 079 748**

235-2019

#### **DEMANDE D'APPUI**

**ATTENDU** la présentation d'un projet de développement résidentiel du lot 5 079 748 incluant notamment la création de rues privées et de lots constructibles;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est favorable au développement du lot 5 079 748 et à une éventuelle modification du plan d'urbanisme qui indiquerait le tracé des rues privées projetées;

**ATTENDU QUE** le projet devra respecter la réglementation municipale et obtenir auprès de la municipalité ainsi qu'auprès des ministères et organismes concernés les autorisations requises;

Après délibérations, il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'appuyer ledit projet de développement présenté.

#### **VARIA**

#### **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHADIÈRE-APPALACHES**

236-2019

#### **DEMANDE D'AUTORISATION**

**ATTENDU QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches offre une journée de vaccination aux résidants de la municipalité de Sainte-Croix, et ce, depuis quelques années;

**ATTENDU QUE** l'objectif est d'offrir un vaccin contre la grippe à la population de Sainte-Croix pour éviter aux gens de se déplacer au CLSC de Laurier-Station;

**CONSIDÉRANT** le succès de ce service, la demande vise l'utilisation gratuite de la salle Robert-Daigle pour une journée en novembre, date à déterminer, entre 8h et 16h;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour cette journée de vaccination contre la grippe.

### **REGROUPEMENT DES PERSONNES AIDANTES DE LOTBINIÈRE**

237-2019

#### **DEMANDE D'AUTORISATION**

**QUE** le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière (RPAL) est un organisme à but non lucratif qui apporte du soutien à plus de 250 personnes aidantes d'un proche en perte d'autonomie, malade ou avec des limitations fonctionnelles;

**ATTENDU QUE** la mission du RPAL est d'offrir à ces aidants du soutien psychologique, de l'information, du répit et de l'accompagnement afin d'améliorer leur qualité de vie et celle des personnes dont ils prennent soin;

**ATTENDU QUE** le RPAL offre environ une activité de groupe à leurs membres par mois, permettant ainsi de recevoir de l'information et de se ressourcer;

**ATTENDU QUE** leur motivation est de couvrir tout le territoire de la MRC de Lotbinière pour rejoindre les proches aidants isolés;

**ATTENDU QUE** le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière (RPAL) souhaite utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement pour tenir cette activité le mercredi 12 février 2020 lors d'un dîner-causerie de 10 h à 13 h. Cependant, l'activité pourrait être reportée au lendemain seulement pour des raisons de mauvaise température;

**IL** est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour la tenue de cette activité.

### **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE**

238-2019

#### **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019**

**ATTENDU** des corrections apportées au compte budgétaire concernant l'administration, la conciergerie/entretien, l'énergie/taxes/assurances/sinistres, le remplacement améliorations et le service à la clientèle;

**ATTENDU** le rapport d'approbation du budget 2019 de la Société d'habitation du Québec daté du 17 juillet 2019;

**ATTENDU QU'**un budget supplémentaire de 84 898 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

**IL** est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 84 898 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 8 491 \$.

### **BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE (BEA)**

239-2019

#### **DEMANDE D'APPUI AU PROJET D'AMÉLIORATION ET DE PRÉSERVATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DU MARAIS DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY ET DE L'ANSE DE SAINTE-CROIX**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est fière d'appuyer l'initiative du Bureau d'écologie appliquée (BEA) dans la réalisation d'actions concrètes qui permettront d'assurer la pérennité du marais de Saint-Antoine-de-Tilly et de l'anse de Sainte-Croix en plus d'accroître les connaissances sur notre territoire, de sorte à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve ainsi que ses tributaires;

**ATTENDU QUE** la municipalité appuie le projet qu'entreprend le BEA dans la lutte contre la prolifération d'espèces exotiques envahissantes, l'amélioration de la bande riveraine et la sensibilisation citoyenne. Leur projet s'insère aux objectifs que s'est fixés la municipalité visant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ainsi qu'informer et sensibiliser les citoyens quant aux pratiques à adopter face à celle-ci;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AOÛT 2019**

**ATTENDU QUE** tout comme le BEA, la municipalité a à cœur la préservation et la mise en valeur des écosystèmes hydriques et c'est avec plaisir que nous appuyons moralement le projet et confirmons un soutien en nature d'une valeur de 600,00 \$;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'appuyer le projet d'amélioration et de préservation de l'intégrité écologique du marais de Saint-Antoine-De-Tilly et de l'anse de Sainte-Croix du Bureau d'écologie appliquée (BEA).

### **PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

240-2019

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 04 heures.

---

Jean-Pierre Ducruc  
Maire suppléant

---

France Dubuc  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Jean-Pierre Ducruc, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.